



N°3

09/09/2025



Animateur filière

Olivier RIAUDEL
ASTREDHOR Sud-Ouest
olivier.riau@astredhor.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « Extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest
Horticulture/Pépinière N°3
du 09/09/2025 »



Edition **Horticulture**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Ravageurs

Thrips : pression en augmentation sur la période de mai à août (surtout thrips californien), **plus forte** qu'en 2024. 90 % des exploitations concernées. Evacuer ou tailler les plantes fleuries invendues. Maintenir et favoriser les populations d'auxiliaires naturels (Orius) et/ou commercialisés (acariens prédateurs) sur les chrysanthèmes et les cyclamens pour éviter les hausses brutales d'adultes dans les fleurs.

Pucerons : pression **moyenne** (surtout puceron du melon), **plus faible** qu'en 2024. 90% des exploitations concernées. Contrôler régulièrement les chrysanthèmes, les cyclamens et les autres plantes d'automne pour anticiper le retour des pucerons après les fortes chaleurs.

Acariens : pression moyenne à forte, **plus faible** qu'en 2024. 70 % des exploitations concernées. Bassiner les cultures estivales fleuries (chrysanthèmes et cyclamens) et les cultures maraîchères pour réduire les risques.

Chenilles : pression moyenne globalement **plus faible** qu'en 2024 mais **localement plus forte** que l'année précédente. 72 % des exploitations concernées. Selon les exploitations, risque élevé sur les cultures de chrysanthèmes et de cyclamens sur la période de juillet à septembre. Identifier les espèces de chenilles pour savoir mieux les piéger évaluer les risques.

Cicadelles : pression **en augmentation** par rapport à 2024. Risque plus fort dans certains départements plus chauds et secs comme la Dordogne, l'Hérault, la Haute-Garonne et le Tarn. Utiliser les pièges chromatiques.

Maladies

Oïdium : pression moyenne à forte, **plus faible** qu'en 2024. 36 % des exploitations concernées. Surveiller les conditions favorables (alternance journées ou nuits humides et journées ensoleillées). Brumiser les cultures sensibles et renforcer les tissus des plantes.

Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie (essentiellement ex Midi Pyrénées).

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*

En horticulture, les diagnostics sauf mention particulière sont effectués sous abris.



Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **997 diagnostics** réalisés sur **50 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 20 à la semaine 35**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

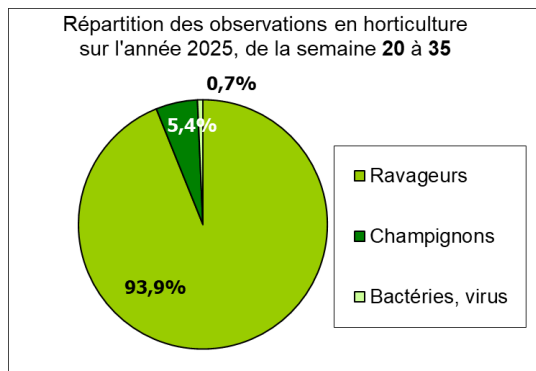
Pour chaque catégorie de bio- agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : faible, 2 : moyen, 3 : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque : $(nb\ obs.\ au\ niveau\ 1 \times 1 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 2 \times 2 + nb\ obs.\ au\ niveau\ 3 \times 3) / nb\ obs.$: c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur $(nb\ obs. / total\ nb\ obs.)$
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Pour cette période d'observations, **94% des diagnostics ont porté sur des ravageurs**, **5,4 % sur des maladies cryptogamiques** et **<1% sur des maladies bactériennes et virales**.

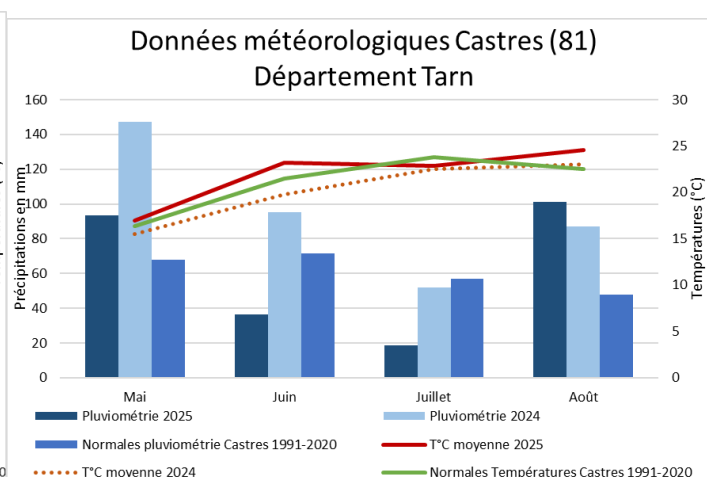
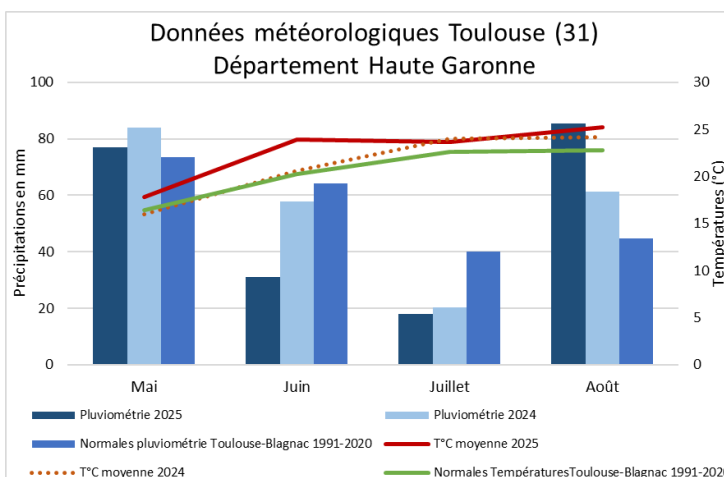
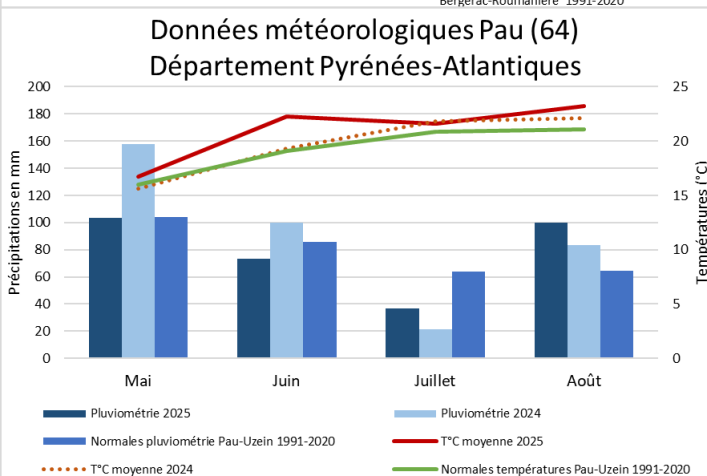
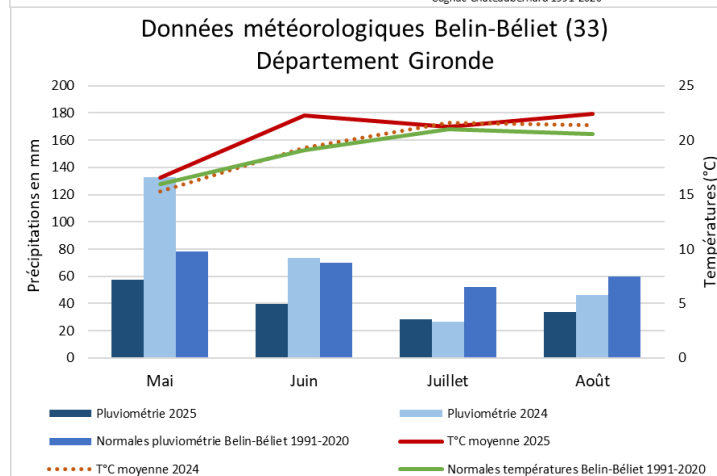
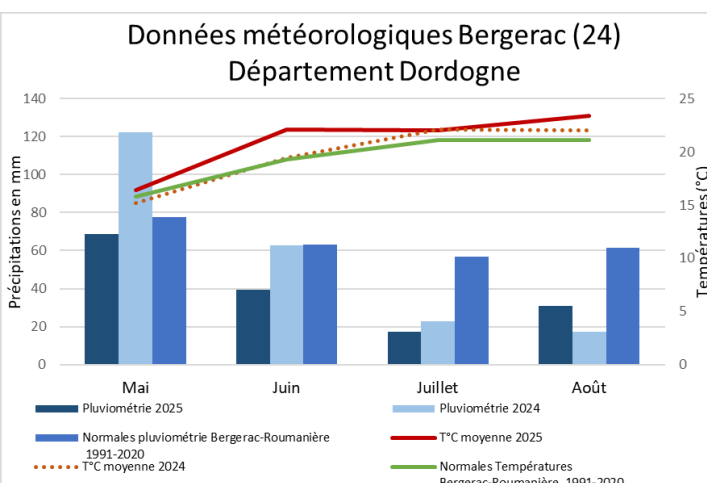
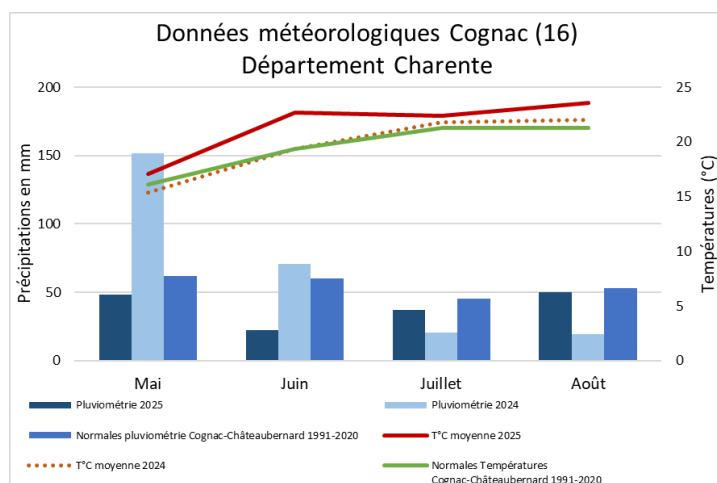
Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque 1	Faible , peu de petits foyers	→ Observer l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque 2	Moyenne , quelques gros, ou nombreux petits, foyers	→ Réajuster la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque 3	Forte , généralisée ou en voie de l'être	→ Intervenir en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)		



Légende des tableaux qui suivent

Intensité d'attaque		
1	< niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées
1,5	< niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%
2	< niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%
2,5	< niveau d'attaque < 3	% entreprises touchées > 50%
Indice de fréquence		Indice de gravité
1	< 10% des observations	1 < gravité < 3 peu grave
1 à 3	10 à 20%	3 < gravité < 5 moyennement grave
3	> 30%	5 < gravité < 7 grave
		7 < gravité < 9 très grave

Suivi climatique



Fin printemps 2025



CUMUL DES PRECIPITATIONS :

Mai et juin plus secs qu'en 2024 (valeurs proches ou supérieures aux normales) excepté à Toulouse en mai.

TEMPERATURES MOYENNES :

T° **supérieures** aux normales et à 2024 en mai et surtout en juin avec 3°C de plus par rapport aux normales.

Été 2025



CUMUL DES PRECIPITATIONS :

Juillet sec comme en 2024, **août plus humide** qu'en 2024 dans les Pyrénées et en Occitanie (orages)

TEMPERATURES MOYENNES :

Proches des normales et de 2024 en **juillet**, **supérieures** d'environ **2°C** par rapport aux normales et à **2024** en **août**

Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement :

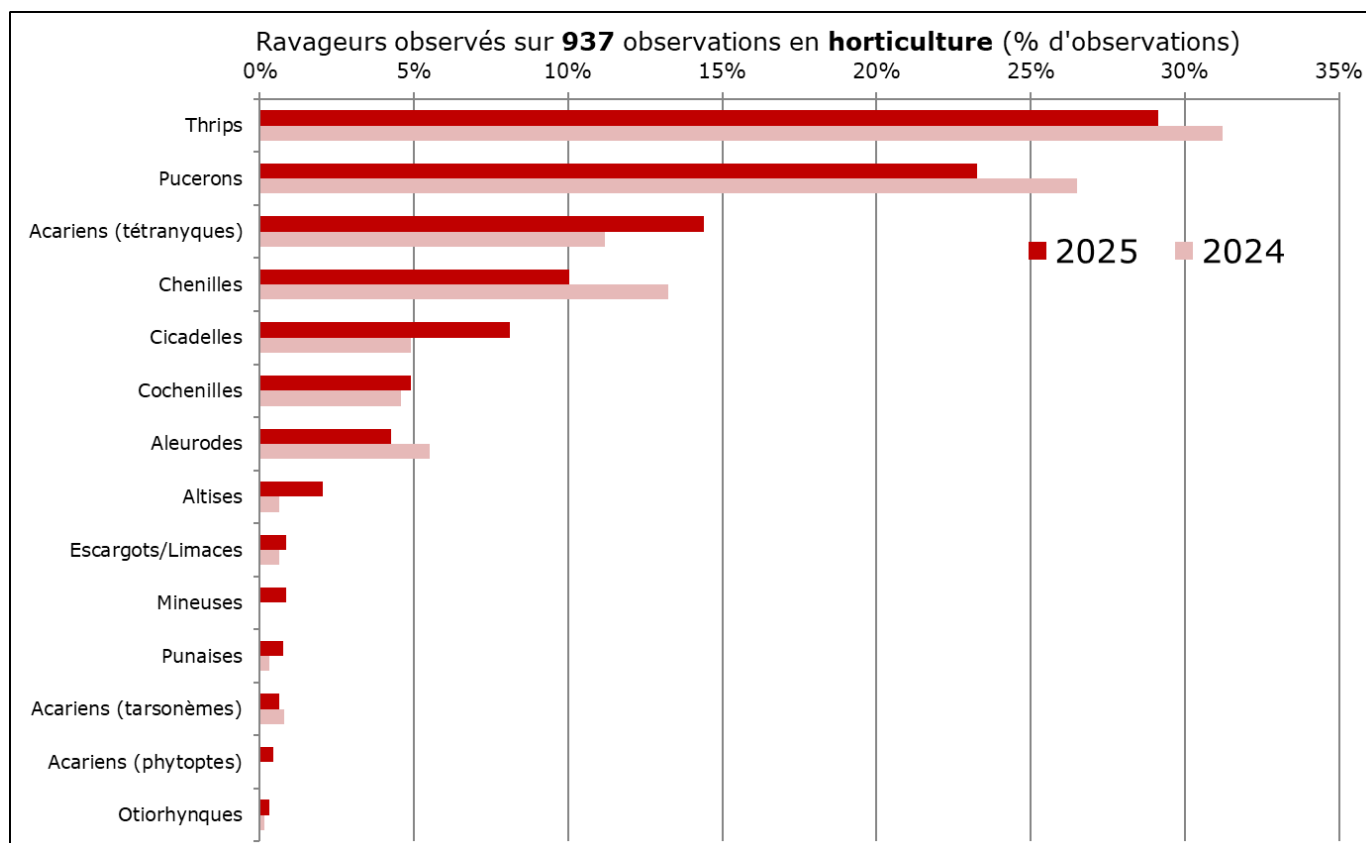
- ✓ Les dernières séries de cultures de printemps destinées aux ventes de mai-juin-juillet : la période de commercialisation a tendance à s'étaler de plus en plus en début d'été ce qui compense des ventes parfois plus faibles sur le printemps
- ✓ Les restes des invendus maintenus pour la saison suivante
- ✓ Les cultures destinées aux ventes d'automne-hiver démarrées en mai, juin (chrysanthèmes, cyclamens...), juillet, août (poinsettias)
- ✓ Quelques cultures de pieds-mères pour la vente d'automne et de printemps de jeunes plants de boutures et de semis

Ravageurs

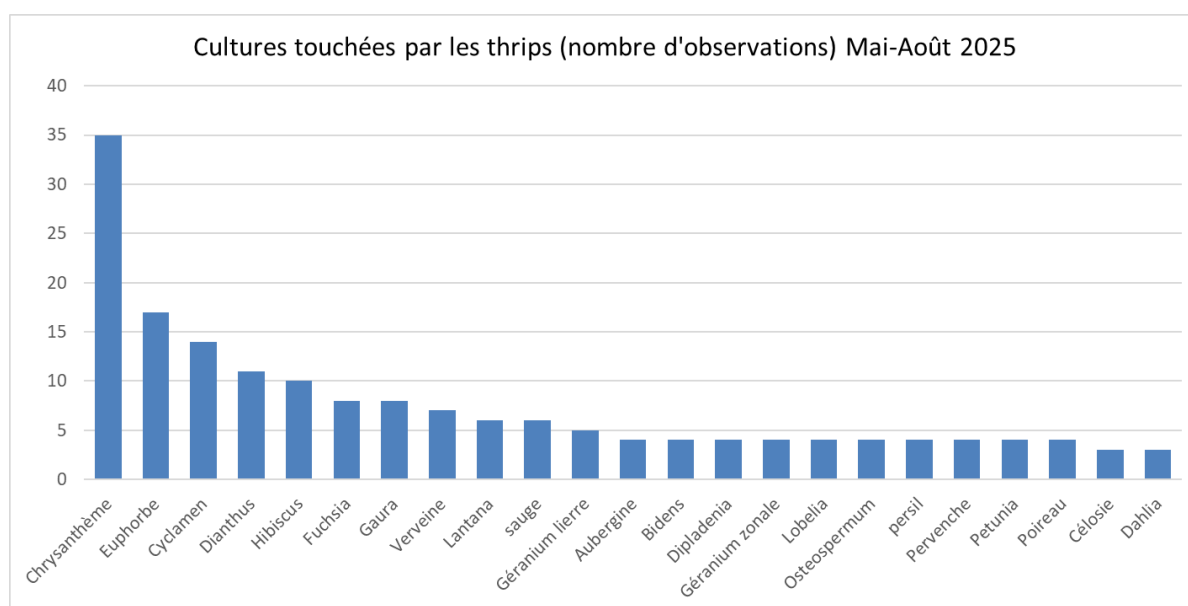
937 observations (94% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2025 Juin-Août - BSV 2												
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité
tout ravageur confondu	304	276	84	937	50		94%	100%				2024	2024
Thrips	81	163	29	273	45	90%	27%	29%	1,8	2,9	5,3	31%	4,8
Pucerons	119	79	20	218	45	90%	22%	23%	1,5	2,3	3,6	26%	4,6
Acariens (tétranyques)	35	72	28	135	35	70%	14%	14%	1,9	1,4	2,8	11%	4,0
Chenilles	55	34	5	94	36	72%	9%	10%	1,5	1	1,5	13%	3,1
Cicadelles	42	26	8	76	35	70%	8%	8%	1,6	1	1,6	5%	1,2
Cochenilles	15	22	9	46	18	36%	5%	5%	1,9	1	1,9	5%	1,8
Aleurodes	17	21	2	40	21	42%	4%	4%	1,6	1	1,6	6%	1,6
Altises	4	9	6	19	14	28%	2%	2%	2,1	1	2,1	1%	1,8
Escargots/Limaces	2	5	1	8	6	12%	1%	1%	1,9	1	1,9	1%	2,0
Mineuses	6	1	1	8	7	14%	1%	1%	1,4	1	1,4		
Punaises	2	2	3	7	3	6%	1%	1%	2,1	1	2,1	0%	2,0
Acariens (tarsonèmes)	4	1	1	6	10	20%	1%	1%	1,5	1	1,5	1%	1,6
Acariens (phytophages)		4		4	4	8%	0%	0%	2,0	1	2,0		
Otiiorhynques	3			3	1	2%	0%	0%	1,0	1	1,0	0%	1,0

Sur cette période de mai à août, les deux ravageurs principaux restent les thrips et les pucerons, représentant la moitié des observations de ravageurs puis viennent les acariens tétranyques, les chenilles et les cicadelles. Ces 5 ravageurs représentent trois quarts des diagnostics sur les cultures ornementales et potagères.



• Thrips



Ce ravageur est au **1^{er} rang** avec **29% des diagnostics « Ravageurs »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.8 sur 3)**, sont observées sur **90% des visites d'entreprise** et touchent **94 cultures**. Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : chrysanthème, euphorbe, cyclamen, œillets, hibiscus, fuchsia, gaura, verveine, lantana, sauge. Les cultures les plus touchées sont celles occupant le plus de surface de production sur la période estivale comme les chrysanthèmes et les cyclamens.



Dégâts taches de *F. occidentalis* sur Chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts cicatrices de *F. occidentalis* sur Chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts fleurs de *F. occidentalis* sur Cyclamen Astredhor Sud- Ouest

Mesures de prophylaxie :

- ✓ Eliminer/tailler/nettoyer les lots de plantes fleuries invendues
- ✓ Vérifier systématiquement les jeunes plants de chrysanthèmes et de cyclamens et déclencher les lâchers d'auxiliaires le plus tôt possible selon les observations : pulvériser le champignon entomopathogène (*Beauveria bassiana* souche GHA) et/ou les nématodes *Steinernema feltiae* sur les plaques alvéolées avec un voile P17 pour maintenir l'humidité et améliorer l'efficacité de l'application.
- ✓ Piéger les adultes sur de petits panneaux chromatiques bleus ou jaunes placés au-dessus des cultures les plus sensibles pour évaluer les populations. Piégeage de masse conseillé en cas de forte pression (1 grand panneau bleu pour 10 m² ou des bandes engluées bleues) avec des capsules de phéromones sexuelles ou des kairomones.
- ✓ Frapper les fleurs et les feuilles au-dessus d'une feuille blanche pour évaluer rapidement les niveaux de pression.
- ✓ Effleurer systématiquement les plantes en attendant la période de commercialisation.
- ✓ Nettoyer et désinsectiser systématiquement les aires de culture entre les saisons (stades nymphes conservés au sol).

Evaluation du risque :



Le thrips et particulièrement l'espèce ***Frankliniella occidentalis***, se développe facilement toute l'année sous abris, même non chauffés. L'abondance des fleurs sur les cultures de fin de printemps et la hausse des températures entraînent des augmentations de populations comme cette année sur les mois de juin et d'août ce qui explique une pression plus importante par rapport à 2024. Un nettoyage complet de ces zones avant la mise en place des chrysanthèmes et/ou des cyclamens permet de limiter les transferts sur ces nouvelles cultures. Si des lots de plantes fleuries sont gardés, l'installation de bandes engluées permet de créer des barrières physiques entre ces zones et les nouvelles cultures.

Les thrips sont vecteurs de virus, en particulier des tospovirus qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

B

Méthodes alternatives

Des lâchers d'**acariens prédateurs** résistants aux températures estivales restent la meilleure solution sur chrysanthèmes et cyclamens : ***Amblyseius swirskii*** ou ***Amblyseius montdorensis***. Leur activité peut être « boostée » par un **nourrissage (pollen, acariens proies)** pour assurer leur installation même en conditions chaudes et sèches.

D'autres pratiques complémentaires sont recommandées, comme les pulvérisations de nématodes ***Steinernema feltiae*** directement sur le feuillage (avec mouillants maintenant l'humidité) et des lâchers de punaises prédatrices ***Orius sp.***, très efficaces sur la période estivale (souvent observées naturellement). Le ***Staphylin Atheta coriara*** peut également être utilisé dans la continuité du printemps, il agit à la surface du sol ou des substrats en détruisant les pupes de thrips (kits d'élevage commercialisés).

L'installation de plantes de services (*Alysse maritime*, *Soucis des jardins*, etc.) dans ou aux abords des cultures est un bon moyen d'attirer et de maintenir des auxiliaires naturels comme *Orius sp.* venant se nourrir sur l'*Alysse maritime*.



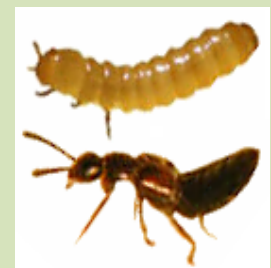
Phytoséide prédateur et larve de thrips

(Source : www.biologicalservices.com.au)



Orius sp et *Alysse maritime*

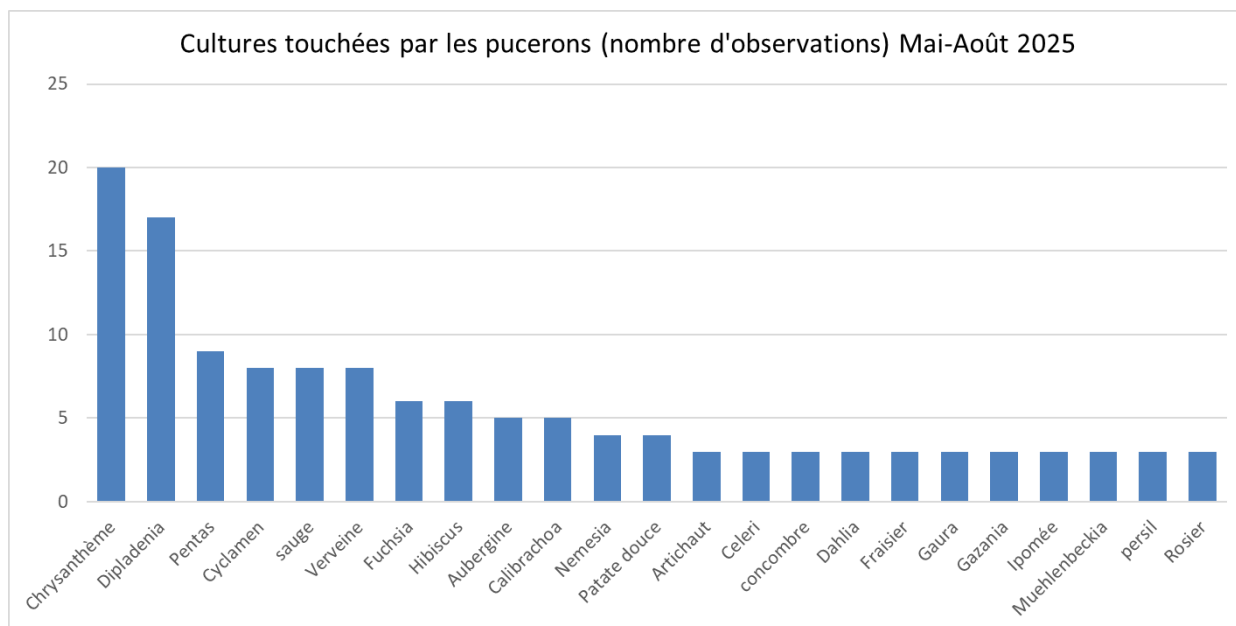
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



Atheta coriara larve et adulte

(Source : courtesy of tuinkrant.com)

• Pucerons



Ce ravageur est au **2^{ème} rang** avec **23% des observations « Ravageurs »** de mai à août. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.5 sur 3)**, concernent **90% des visites d'entreprise** et touchent **92 espèces différentes**. Les plantes les plus attractives sont illustrées sur le graphique avec le top 10 suivant : chrysanthème, dipladénia, pentas, cyclamen, sauge, verveine, fuchsia, hibiscus, aubergine, calibrachoa, en majorité des plantes fleuries. Les pressions de pucerons observées sur cette période sont globalement plus faibles cette année par rapport aux années précédentes.



***Aulacorthum solani* Géranium**
Astredhor Sud- Ouest



***Aulacorthum solani* Géranium**
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphoniella sanborni* chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis gossypii* Cyclamen**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis gossypii* chrysanthème**
Astredhor Sud- Ouest



***Aphis nerii* Dipladenia**
Astredhor Sud- Ouest

Evaluation du risque :



Les pucerons se maintiennent sur les dernières séries de plantes fleuries de printemps et de plantes potagères. Des colonies abondantes peuvent encore se développer sur les lots non vendus.

Sur les nouvelles cultures, chrysanthèmes et cyclamens, l'espèce *Aphis gossypii* ou le puceron du melon est la plus souvent observée, pouvant causer des déformations foliaires sur cyclamens et des blocages de croissance sur chrysanthèmes. Quelques pucerons particuliers s'observent à partir de l'été comme *Aphis nerii*, un puceron jaune, spécifique des plantes à latex comme le dipladénia et le laurier rose ou encore *Macrosiphoniella sanborni*, un puceron marron brillant, spécifique du chrysanthème.

B

Méthodes de luttes alternatives

Les auxiliaires parasitoïdes lâchés au printemps ou naturellement présents se maintiennent en général sur les nouvelles cultures d'été et sont complétés par des prédateurs (coccinelles, syrphes, cécidomyies). Sous-abris, le risque reste toujours plus élevé qu'en extérieur, l'équilibre ravageurs/auxiliaires n'étant pas toujours favorable surtout si les auxiliaires du printemps quittent les abris par manque de cultures sur la période de transition estivale. Il est conseillé de renforcer ces populations par des lâchers d'auxiliaires commercialisés sur juillet, août et septembre.

Des substances naturelles (huile de colza, huile essentielle d'orange, sels potassiques, maltodextrine) et champignons entomopathogènes sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/> et les compatibilités avec les auxiliaires)

Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous trouverez la note Nationale Biodiversité en cliquant sur cette vignette.



Pucerons sur chrysanthème parasités par *Aphidius* sp
Astredhor Sud-Ouest



Emergence *Aphidius* sp/momie
vide Astredhor Sud-Ouest



Momie sur socle de *Praon* sp
Astredhor Sud-Ouest



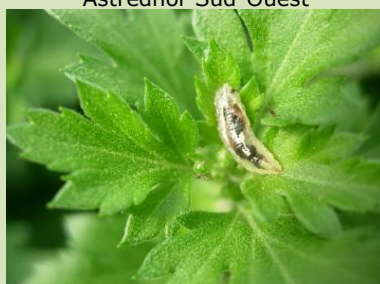
Larve de coccinelle sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Larve de Chrysope sur Aubergine
Astredhor Sud-Ouest



***Harmonia axyridis* sur Fuchsia**
Astredhor Sud-Ouest



Larve de Syrpe sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest

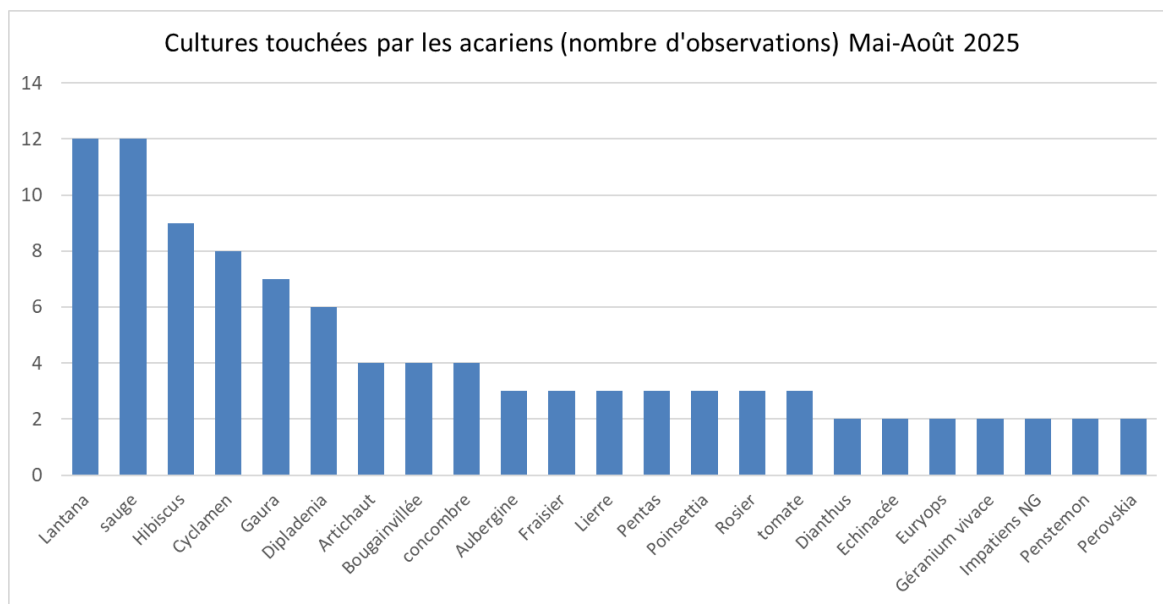


Larves orangées d'*Aphidoletes* sur un foyer d'*Aphis gossypii* sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest



Larve de *Scymnus* sur chrysanthème
Astredhor Sud-Ouest

• Acariens : Tétranyques, Tarsonèmes et Phytoptes



Ces ravageurs sont au **3^{ème} rang** et concernent **15 % des diagnostics** sur la période (cumul tétranyques, tarsonèmes et phytoptes). Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.9 sur 3)**, concernent **70% des visites d'entreprise** et touchent **63 cultures**. Sur cette période, ce sont des cultures vendues en fin de printemps et début d'été qui ressortent comme les lantanas, sauges, gauras, dipladénias mais également sur les cyclamens et poinsettias avec des observations sur le mois d'août.

Evaluation du risque



Les acariens tétranyques apprécient particulièrement la période de juin à août avec des journées plus ensoleillées, des températures plus élevées et des humidités relatives plus faibles. Cette année, les journées très chaudes et sèches sur les mois de juin et d'août ont favorisé le développement des acariens ce qui augmente le pourcentage d'observations par rapport à 2024. Les pressions devraient diminuer naturellement sur le mois de septembre, plus frais et humide cette année.



Dégâts d'acariens sur Lantana
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts d'acariens sur Cyclamen
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts de phytoptes sur
Bougainvillée (Astredhor Sud-Ouest)

B

Méthodes alternatives

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens prédateurs** comme **Amblyseius californicus** à utiliser en préventif et en prospection de fond contre les acariens tétranyques et les tarsonèmes et **Phytoseiulus persimilis**, très efficace sur des populations de ravageurs moyennes à fortes. Les prédateurs utilisés contre thrips **Amblyseius swirskii** et **Amblyseius montdorensis** peuvent également se nourrir de larves de tétranyques quand ils manquent d'autres proies.

Des substances naturelles (*huile de paraffine, huile essentielle d'orange, huile de colza, polymères siliconés*) et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les cultures touchées par les acariens (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les autorisations sur <https://ephy.anses.fr/>)

Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs travaillent sur des foyers avancés : la **cécidomyie Feltiella acarisuga**, la **coccinelle Stethorus punctillum**, le **staphylin Oligota sp.**



Cocon de *Feltiella*
Astredhor Sud-Ouest

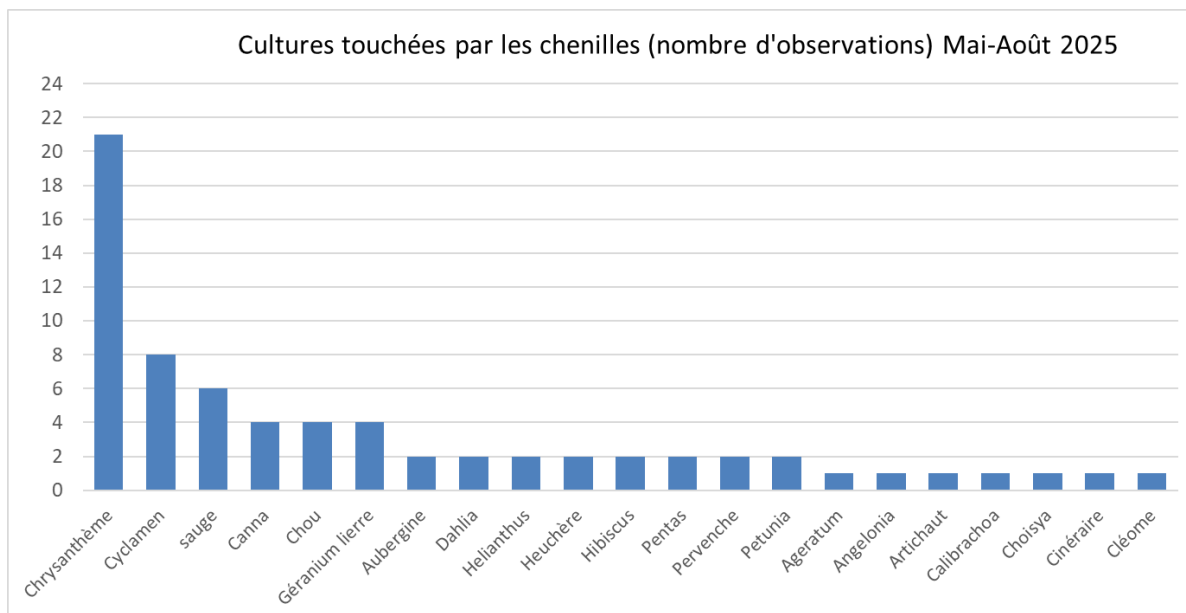


Adulte, larve *Stethorus* sp
Astredhor Sud-Ouest



Phytoseiulus persimilis
Astredhor Sud-Ouest

• Chenilles



Ce ravageur est au **4^{ème} rang** et concerne **10% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1.5 sur 3)**, concernant **72% des visites d'entreprise** et touchent **45 cultures**. Les chrysanthèmes sont les cultures les plus touchées compte tenu des surfaces de production cumulées chez les horticulteurs sur cette période d'observations.

Parmi les espèces de chenilles observées sous abris, on trouve :

- ✓ Les **Noctuelles : de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites*, de la tomate, *Helicoverpa armigera* et **gamma**, *Autographa gamma***. C'est le groupe de chenilles le plus observé. On trouve également des noctuelles terricoles sur cyclamen comme *Agrotis segetum*, que l'on appelle les vers gris.
- ✓ La **Fausse teigne des brassicacées, *Plutella xylostella*** : principalement sur les plants de **choux** sur lesquels on trouve également les piérides.
- ✓ La **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*** : les chenilles enroulent les feuilles dans des fils de soies et creusent souvent des galeries dans les tiges herbacées
- ✓ La **Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*** : abdomen recourbé caractéristique

Evaluation du risque :



A partir de mai-juin et jusqu'en octobre, les plus gros risques se situent sur les cultures de **chrysanthèmes** et de **cyclamens**. Les dégâts les plus fréquents et les plus importants sont causés par les noctuelles et particulièrement *Chrysodeixis chalcites* et *Helicoverpa armigera* qui touchent le feuillage et les boutons floraux. Il est possible de détecter les œufs isolés et les premiers dégâts sur les feuilles (petits trous ou petites zones grignotées par la face inférieure). Cette année les attaques de chenilles sont plus importantes que les deux dernières années, elles sont plus fréquentes et sont responsables de plus de dégâts, principalement sur chrysanthèmes et également sur cyclamens avec des pertes importantes observées en Occitanie.

Dans certaines productions, des noctuelles terricoles, certainement du genre **Agrotis** ont été retrouvées en août sous les pots de cyclamens, causant des dégâts sur plantes entières.

Sur la période estivale, une attention particulière doit être portée à la présence et l'évolution de la pyrale du cyclamen qui peut s'attaquer à toutes les cultures présentes (chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias, plantes grasses,...). Les dégâts sont quasi invisibles en début d'été, des observations aux collets sont indispensables pour détecter la présence des chenilles (toiles, excréments, tiges grignotées).



Dégâts de chenille *Plutella xylostella* sur Chou Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de *Duponchelia fovealis* sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Chrysodeixis chalcites sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts de noctuelles sur chrysanthème Astredhor Sud- Ouest



Dégâts noctuelle sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Cacoecimorpha pronubana dégâts sur cyclamen Astredhor Sud-Ouest



Dégâts *Agrotis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Chenille *Duponchelia fovealis* sur cyclamen Astredhor Sud- Ouest



Méthodes alternatives

Un suivi des populations avec des pièges et des phéromones spécifiques peut aider à évaluer les niveaux de pression et à positionner les interventions avec des produits de biocontrôle à base de ***Bacillus thuringiensis*** (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les homologations sur <https://ephy.anses.fr/>). Il est fortement recommandé d'alterner et d'associer des souches différentes, d'ajouter l'application d'un mouillant et de pulvériser les plantes le soir pour éviter la dégradation du produit aux UV.

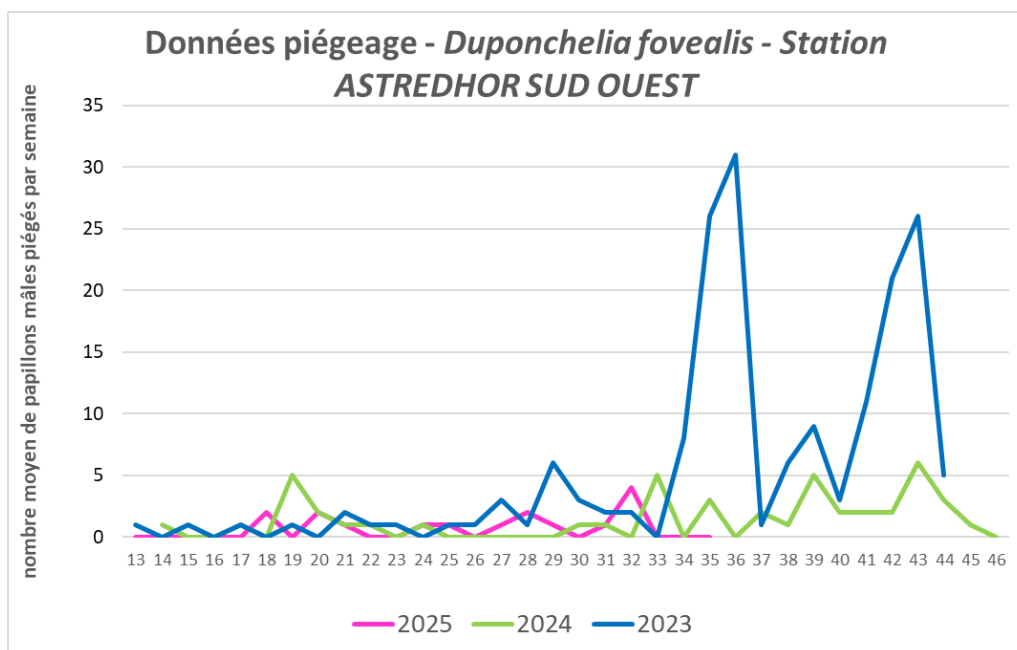
Pour tenter de réguler les populations de *Duponchelia fovealis*, des interventions à base de nématodes ***Steinernema carpocapsae*** sont conseillées dans les sites à pression moyenne à forte.

L'installation de lampes pièges à UV peut également être intéressante sous-abris. La période de fonctionnement optimale est un éclairage continu du coucher du soleil pendant 5 heures continues.

RESEAU DE PIEGEAGE ASTREDHOR : repérage des périodes de risques et des niveaux de pression

• Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Situation sur le terrain : Cette année, les captures à la station montrent quelques petits pics les semaines 20, 28 et 32 avec moins de 5 individus piégés. La pression est en diminution depuis deux ans par rapport à 2023. C'est également un constat dans la plupart des entreprises. Celles ayant déjà connu des pressions fortes doivent rester vigilantes et continuer à maintenir des niveaux de population faibles.



Méthode de contrôle en production :

Il faut particulièrement **surveiller** et **inspecter** les stocks de **plantes âgées**, les **plantes issues de négoce** (Dipladénia, Hibiscus,...), les invendus des plantes printanières (**fraisiers**, vivaces,...), les **cultures estivales** (chrysanthèmes, cyclamens).

Les dégâts conduisent à des pertes sur certains sites de production où les populations augmentent d'une année sur l'autre. Quand les dégâts deviennent visibles, il est généralement trop tard, les tiges principales sont rompues par les chenilles, c'est le cas sur **cyclamens**, **chrysanthèmes** en fin de saison (sous abris et extérieur).

Des observations régulières à la surface des pots permettent de détecter les chenilles avant la perte des plantes. Des passages dans les cultures permettent également de surveiller les vols bas des papillons qui se cachent de la lumière dès qu'ils sont dérangés.



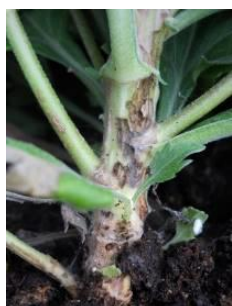
Dégâts Cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Larve, dégâts Cyclamen
Astredhor Sud- Ouest



Cocons de terre et chrysalides
Astredhor Sud- Ouest



Dégâts Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest



Larve, dégâts Chrysanthème
Astredhor Sud- Ouest

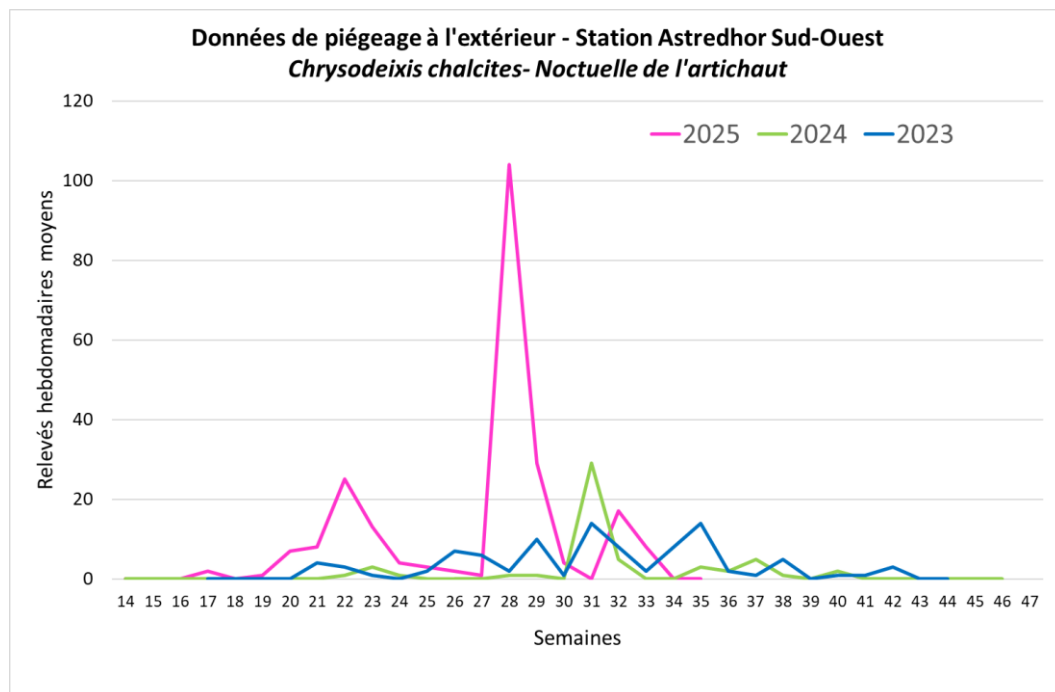


Piégeage
Astredhor Sud- Ouest

▪ Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites*

Cette année, les captures de mâles ont été plus fortes que les années précédentes avec un pic observé en semaine 22 et un second très important en semaine 28 avec plus d'une centaine d'individus piégés. L'écart avec 2024 s'explique par l'ajout de **pièges à entonnoir** bien plus efficaces pour piéger cette noctuelle. Le pic observé en semaine 32 avec moins de 20 individus est proche des niveaux relevés les années précédentes et montre une baisse globale des pressions depuis la fin des grosses chaleurs. Pour information, l'ajout de terre de diatomée dans le fond des pièges à entonnoir permet encore d'améliorer le piégeage des papillons.

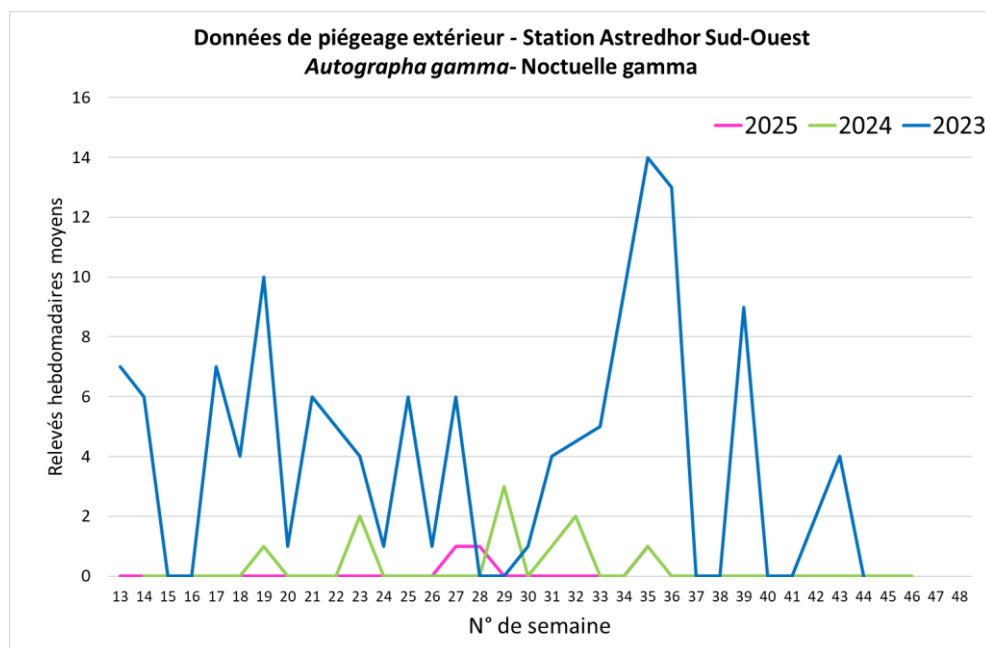
La noctuelle de l'artichaut devient le papillon le plus piégé sur la station. Les nombreuses pontes généralement isolées occasionnent des morsures fréquentes et éparées dans de nombreuses cultures avec des dégâts en augmentation par rapport aux années précédentes.



Adulte et larve de *Chrysodeixis chalcites*
Astredhor Sud-Ouest

▪ Noctuelle Gamma, *Autographa gamma*

Les relevés des pièges à la station montrent une diminution importante de la population de la noctuelle Gamma depuis deux ans par rapport aux années précédentes. Seulement deux mâles ont été capturés cette année depuis le printemps.

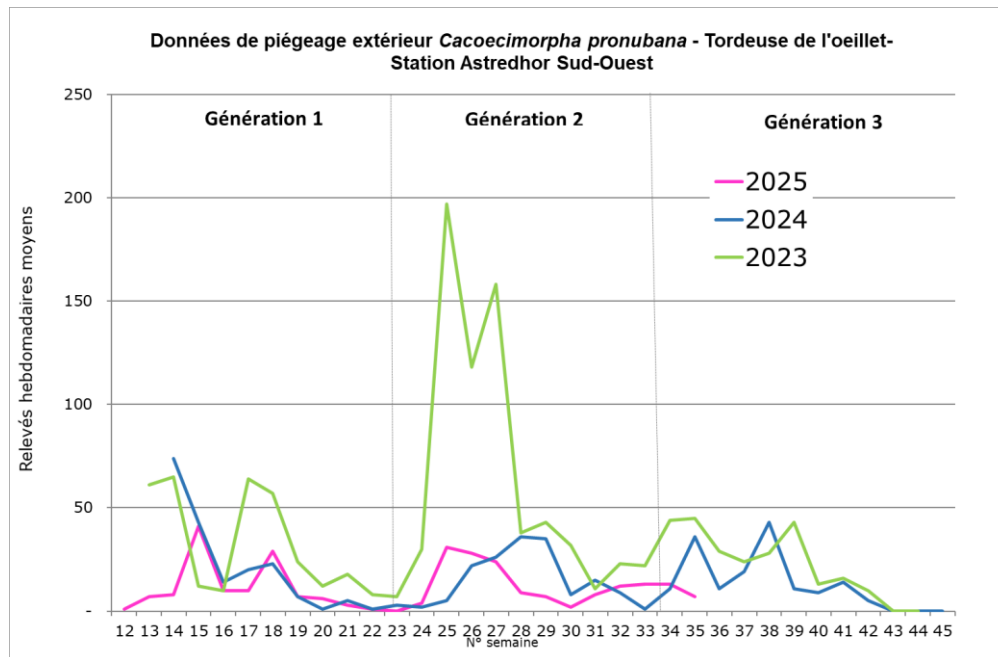


Adulte et larve de *Autographa gamma*
Astredhor Sud-Ouest

▪ Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana*

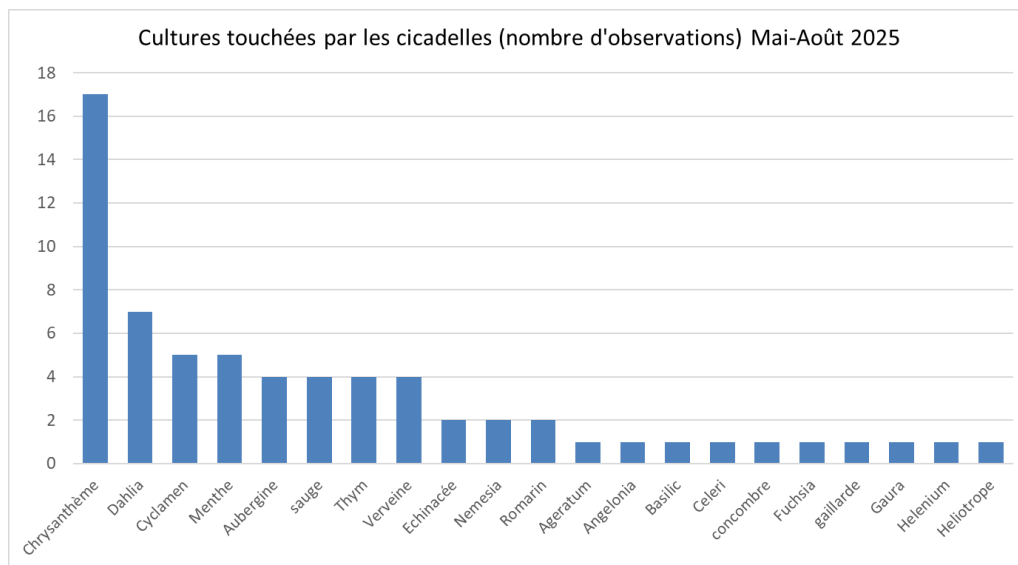
Situation sur le terrain : les pièges à phéromones sont installés sur la station d'ASTREDHOR Sud-Ouest.

Les niveaux de piégeage observés cette année sont assez proches de 2024 et inférieurs à ceux relevés en 2023. Malgré cette baisse, la tordeuse de l'œillet reste l'un des papillons les plus piégés sur la station, et l'un des papillons les plus observés chez les horticulteurs du sud-ouest.



Adulte et larve de *Cacoecimorpha pronubana*
Astredhor Sud-Ouest

• Cicadelles



Ces ravageurs sont au **5^{ème} rang** et concernent **8 % des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.6 sur 3)**, concernent **70% des visites d'entreprise** et touchent **31 cultures**. Sur cette période, les cultures estivales comme les chrysanthèmes et les cyclamens font partie des plantes les plus touchées avec les aromatiques, également très attractives pour les cicadelles.

Evaluation du risque



Les populations de cicadelles sont plus présentes sur les périodes estivales chaudes et sèches. Les adultes se déplacent des cultures environnantes comme les vignes ou des abords des parcelles composées de graminées vers les cultures horticoles irriguées régulièrement comme les chrysanthèmes ou les cyclamens. Les espèces de cicadelles régulièrement observées sont la petite cicadelle verte *Empoasca vitis*, responsable de la grillure de la vigne ou encore les cicadelles rayées du genre *Eupteryx*.



Cicadelle des grillures de la vigne adulte et larve (*Empoasca vitis*)



Cicadelle des labiées (*Eupteryx zelleri*)



Dégâts de cicadelles sur
Chrysanthèmes
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts de cicadelles sur **Cyclamens**
(Astredhor Sud-Ouest)



Dégâts de cicadelles sur **Romarins**
(Astredhor Sud-Ouest)

B

Méthodes alternatives

Les méthodes alternatives intéressantes pour lutter contre les cicadelles sont le piégeage (panneaux englués jaunes, oranges ou rouges), les poudres de silicates (argiles) gênant leur installation et quelques substances naturelles à base d'huile (huile essentielle d'orange, huile de paraffine, voir les produits de biocontrôle de la liste officielle [ici](#)).



Captures de cicadelles sur
panneau englué rouge
Astredhor Sud-Ouest



Application de poudres de silicates sur des
chrysanthèmes pour les protéger des rayonnements
solaires et des insectes piqueurs suceurs - Astredhor
Sud-Ouest

• Autres ravageurs

- **Cochenilles** : 5% des diagnostics, attaques moyennes à fortes, d'intensité **1.9** sur 3, observées sur 36% des visites d'entreprises et 31 cultures dont les principales, agrumes (5 observations), dipladénias (3 observations), bougainvilliers (2 observations), crassula (2 observations),...
- **Aleurodes** : 4% des diagnostics, attaques moyennes à fortes d'intensité **1.6** sur 3, observées sur 42% des visites d'entreprises et 21 cultures dont les principales attaques sur hibiscus (7 observations), dipladénias (5 observations), aubergines (3 observations), lantanas (3 observations), poinsettias (3 observations). La principale espèce retrouvée est *Bemisia tabaci*, distinguable en fonction de la forme des ailes (en forme de toit). Cette espèce est celle qui provoque le plus de dégâts en cultures de serre « chaude » (dont les poinsettias) et en cultures longues (pieds-mères).
- **Altises** : 2% des diagnostics, attaques moyennes à fortes, d'intensité **2.1** sur 3, observées sur 28% des visites d'entreprises et 9 cultures dont les principales, choux (7 observations), gauras (3 observations),...

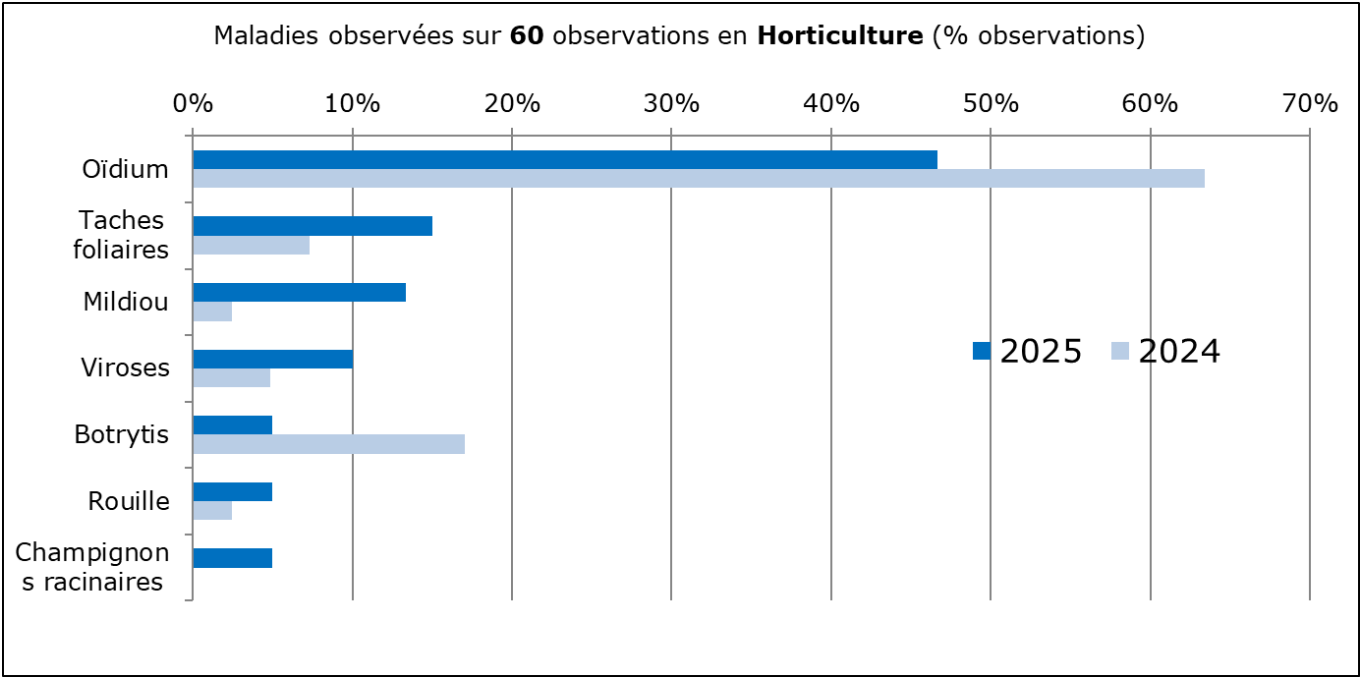
- observations), aubergines (3 observations), corbeilles d'argent (2 observations),... La pression est plus importante sur cette période qu'en 2024.
- **Les derniers ravageurs** observés, escargots/limaces, mineuses, punaises, acariens tarsonèmes, acariens phytoptes et otiorhynques, représentent moins d'un % des observations.

Maladies

60 observations (6 % des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies dont moins de 1% de maladies bactériennes et virales.

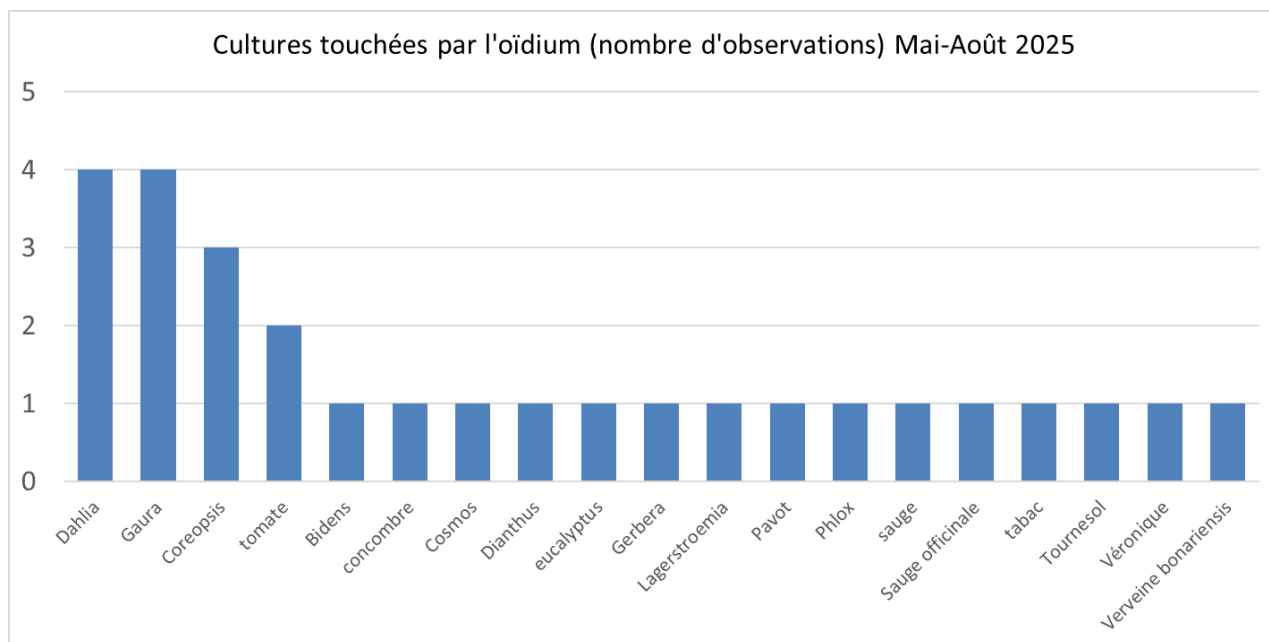
Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2025 Juin-Août - BSV 2													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
												2024	2024	
toute maladie confondue	9	40	11	60	50		6%	100%						
Oïdium	4	19	5	28	18	36%	3%	47%	2,0	3	6,1	63%	5,9	=
Taches foliaires	1	7	1	9	6	12%	1%	15%	2,0	1,5	3,0	7%	2,0	+
Mildiou	2	2	4	8	4	8%	1%	13%	2,3	1,3	3,0	2%	1,0	+
Viroses	0	6	0	6	2	4%	1%	10%	2,0	1	2,0	5%	2,5	-
Botrytis	1	2	0	3	3	6%	0%	5%	1,7	1	1,7	17%	3,4	-
Rouille	0	2	1	3	3	6%	0%	5%	2,3	1	2,3	2%	2,0	+
Champignons racinaires	1	2	0	3	3	6%	0%	5%	1,7	1	1,7			
Bactériose	0	1	0	1	1	2%	0%	2%	2,0	1	2,0			



En comparaison avec les ravageurs, les observations des maladies sur la période de mai à août restent secondaires.

• Oïdium



L'oïdium est au 1^{er} rang et concerne **47% des diagnostics « Maladies »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (2.0 sur 3)**, concernent **36% des visites d'entreprise** et touchent **19 cultures** dont les plus sensibles sont les dahlias, les gauras, les coréopsis, les tomates,...

Evaluation du risque :



Les conditions météorologiques assez variables entre les mois de mai et de juillet moins chauds et un peu plus humides et les mois de juin et août très chauds et secs ont favorisé le maintien de l'oïdium sur les cultures sensibles menées sous abris. Ce sont surtout des plantes fleuries qui ont été touchées avec des symptômes persistant jusqu'au mois d'août. Malgré la baisse de pression par rapport à 2024, cette maladie reste la plus problématique sur la période estivale et doit être surveillée pour éviter les contaminations sur les séries bisannuelles mises en place fin août, début septembre.



Dégâts d'oïdium sur romarin
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts d'oïdium sur sauge
Astredhor Sud-Ouest



Dégâts d'oïdium sur dahlia
Astredhor Sud-Ouest

B

Méthodes alternatives

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium) et bactéries ou champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, sortir les plantes attractives sur plateforme extérieure, limiter les écarts de T° et d'HR, stabiliser l'humidité autour de 60%, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants, éliminer et sortir les feuilles les plus touchées,...

Pour empêcher la dispersion des spores, l'arrosage du feuillage peut être préconisé pendant les journées sèches.

• Autres maladies

- **Taches foliaires** : 15% des diagnostics « Maladies », attaques moyennes à fortes **2** sur 3, observées sur 12% des visites d'entreprises et 9 cultures dont les principales, betteraves (1 observation), céleris (1 observation),... généralement des taches causées par la septoriose.
- **Mildiou** : 13% des diagnostics « Maladies », attaques fortes **2.3** sur 3, observées sur 8% des visites d'entreprises et 6 cultures dont les principales, artichauts (2 observations), basilics (2 observations),...
- **Viroses** : 10% des diagnostics « Maladies », attaques moyennes à fortes **2** sur 3, observées sur 4% des visites d'entreprises et 6 cultures dont les principales, courgettes (1 observation), gerbères (1 observation),...
- **Les dernières maladies** observées, botrytis, rouilles, champignons racinaires, et bactérioses représentent moins de 5% des observations.

Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir entre 2h avant et 3h après le coucher du soleil, par température <13°C**, lorsque les ouvrières sont dans la ruche, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolide en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements sont autorisés seulement 2h avant et 3h après le coucher du soleil**
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

Aspects réglementaires

• Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

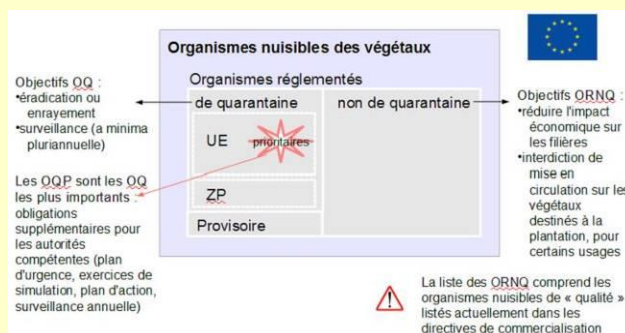
Pour en savoir plus : <http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/> ; <http://www.gnis.fr/service-officiel-contrôle-et-certification>

• Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation, une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2019/2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'un organisme nuisible présent sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

En horticulture, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)
Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, laurent.jacob@astredhor.fr



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité "